

La MINUSMA se vide : Le Royaume-Uni et la Côte d'Ivoire se retirent !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

1224

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Rencontre Biden- Xi Jinping

La nouvelle Chine, coqueluche de la scène internationale



Dialogue national du WANEP : De fortes recommandations attendues !



Affaire Ben le Cerveau : Le monstre échappe-il à ses créateurs ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Nov. 2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

337

Nouveaux cas confirmés

04

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

525 353 Vaccinations incomplètes

2 221 604 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 749

Guéris

31 923

Décès

742

dont 05 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.19



P.29



/ Une /

Rencontre Biden- Xi Jinping : La nouvelle Chine, coqueluche de la scène internationale

P.5

/ Brèves /

Audience : Le Ministre de l'Économie et des Finances –Gouverneur, reçoit M. Désiré GUEDON, Administrateur de la BAD pour le Groupe de pays du Mali

P.10

Secteur privé : Le ministre de l'Économie et des Finances reçoit en audience le nouveau Bureau du Patronat

P.10

Arène politique : Modibo Sidibé Président du FARE ANKA WULI MALI YE

P.11

Concours : L'exploit du Mali

P.11

Mali : Lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants

P.12

Développement local/Changement climatique : "Il est important de mettre en place des forêts nourricières dans toutes les communes" (Abdoulaye Ndao, DG/ADL)

P.12

Région de Mopti : Les FAMA récupèrent un important lot de troupeaux des mains des GAT

P.12

Élaboration du Plan d'engagement 2023 : Les différents acteurs en conclave

P.13

/ Actualité /

Gestion du Cadastre Minier du Mali : Des irrégularités financières de plus de 2,8 milliards de FCFA décelées par le BVG

P.16

Lutte contre le diabète au Mali : C'est l'insuline qui manque le plus

P.17

Grogne à la justice : Les magistrats à bout de nerfs ?

P.18

Port du casque : Le gouvernement s'active !

P.19

Dialogue national du WANEP : De fortes recommandations attendues !

P.20

/ Politique /

Affaire Ben le Cerveau : Le monstre échappe-t-il à ses créateurs ?

P.23

La MINUSMA se vide : Le Royaume-Uni et la Côte d'Ivoire se retirent !

P.25

/ Culture & société /

Passion du balafon : Projecteur sur Ouassa Sogoba, une multiinstrumentiste hors-pair !

P.27

/ International /

Burkina Faso : Les vérités crues du capitaine Ibrahim Traoré

P.29

Contribution : L'histoire sur commande, « Quand je veux enterrer une affaire, je crée une commission ! »

P.30

/ Sport /

Le tour de cadrage coupe CAF : L'AS Real valide son ticket, le Djoliba AC tombe !

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Rencontre Biden- Xi Jinping

La nouvelle Chine, coqueluche

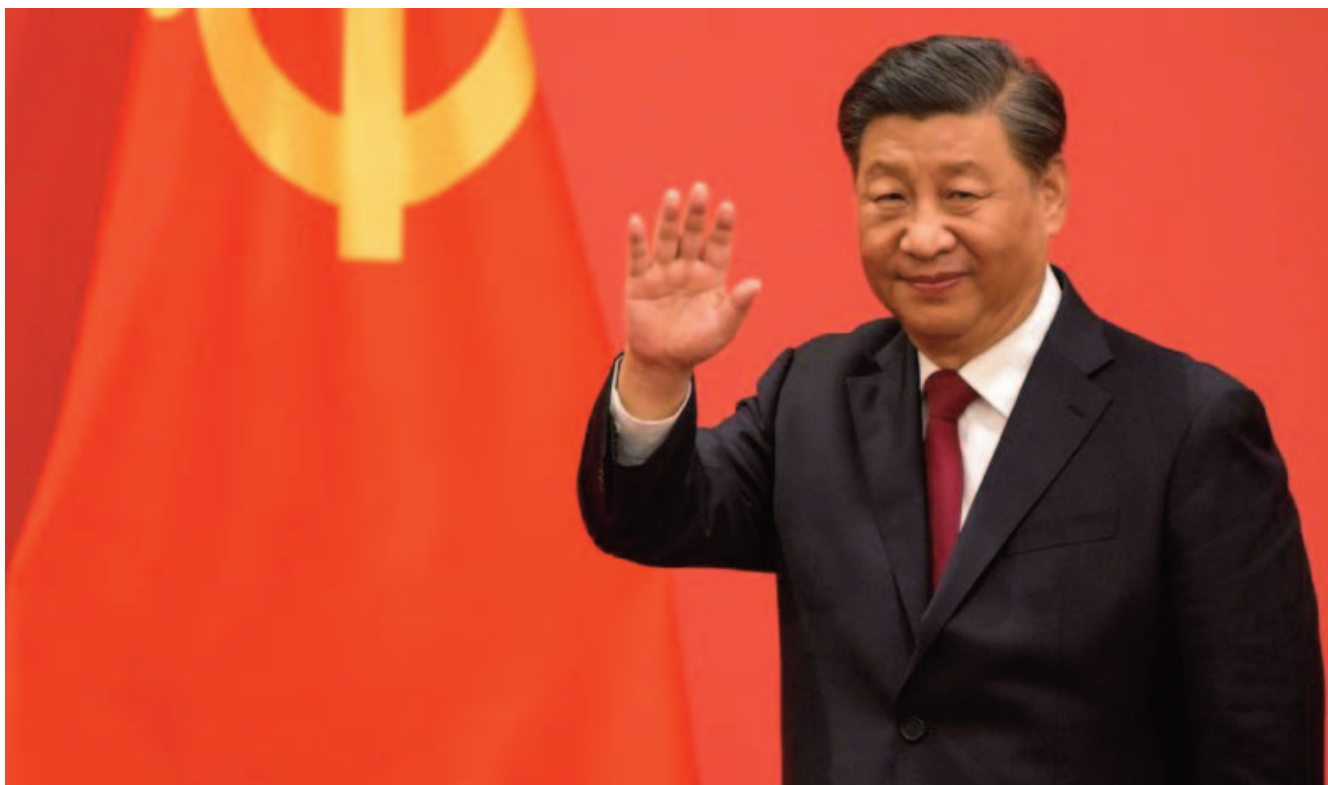
de la scène internationale

Rénucléable, leur rencontre était très attendue. Eux, ce sont Xi Jinping et Joe Biden, présidents - respectivement - de la République populaire de Chine et des États-Unis. Pour la première fois, depuis l'élection du Chef d'État américain, les deux hommes se sont rencontrés. C'était le lundi 14 novembre, à la veille du sommet du G20, à Bali en Indonésie. Durant plus de trois heures, les deux responsables étatiques ont abordé des questions d'intérêt mutuel et planétaire. A cette occasion, Joe Biden a exprimé toute l'importance qu'il accordait à la relation sino-américaine. Aussi, a-t-il déclaré : « **Je m'engage à garder les lignes de communication ouvertes entre vous [président Xi Jinping] et moi** ». Et d'ajouter : « **Nos gouvernements ont tellement de choses à régler. En tant que dirigeants de nos deux nations, nous partageons la responsabilité [...] de montrer que la Chine et les États-Unis peu-**

vent gérer leurs différences, empêcher que la concurrence ne devienne, un jour, proche du conflit ; et trouver des moyens de travailler ensemble sur les questions mondiales, urgentes qui nécessitent notre coopération mutuelle ». A son tour, constate le président chinois : « **La situation actuelle, à laquelle la Chine et les États-Unis sont confrontés, est une préoccupation pour nous tous. Cette situation n'est pas conforme à l'intérêt des peuples nos deux pays ; et ne répond pas non plus aux attentes de la communauté internationale** ». D'où le besoin de réchauffer les relations entre les deux superpuissances. Aussi, les déclarations précitées du Président américain placent la Chine, éventuellement, dans une position de « médiateur » entre la Russie et le bloc occidental, à couteaux tirés depuis le début du conflit russo-ukrainien. A l'heure où, la guerre se poursuit avec son lot

de victimes, son coût financier, et les dérèglements qu'elle engendre pour les systèmes économiques occidentaux - sans que la paix soit envisagée -, la Chine pourrait contribuer à son événement.

En effet, la qualité des liens qui unissent la Russie et la Chine, jointe à ceux qu'ambitionne de tisser Joe Biden avec la République populaire, font de celle-ci un potentiel relais entre les deux blocs, dans une quête sincère de la paix. Pour ce faire, les États-Unis devront montrer patte blanche, notamment sur le dossier Taiwan. Pour la cordialité des rapports sino-américains, mais surtout, dans l'objectif d'éviter un autre conflit international, le pays de l'oncle Sam devra respecter le principe de la Chine unique. De même, les responsables politiques et diplomates américains devront, à l'avenir, modérer leurs discours vis-à-vis du pays de Mao. Car, s'il est illusoire de croire que la rencontre entre Joe Biden et Xi Jinping met-



tra fin aux divergences entre les deux Etats, il reste par ailleurs primordial d'éviter, autant que possible, l'escalade verbale. En tout état de cause, Joe Biden ne pourrait censément – comme il l'a fait – solliciter l'influence de Xi Jinping pour modérer les ambitions nucléaires de la Corée du Nord, tout en essayant d'affaiblir la Chine, à travers Taiwan.

Le manque de sérieux serait évident, et contribuerait à refroidir les relations entre les deux grandes puissances. Situation dommageable, à l'heure où, partout sur la planète, s'exprime un besoin de paix. Quoi qu'il en soit, le sommet du G20 aura permis de mesurer à combien la Chine reste incontournable sur les « grands enjeux internationaux... les crises internatio-

nales comme la guerre » russo-ukrainienne, ainsi que l'a reconnu un autre représentant du bloc occidental. En l'occurrence le président français, Emmanuel Macron. Espérons que la bonne foi prévale, de part et d'autre !

■ **Malik WOGO**



■ Modibo Souleymane Toure



Cyclisme, Conseil National extraordinaire : C'est pour le 27 Novembre 2022 à la maison de la Femme à Bamako.

Le collectif des ligues majoritaires composé des ligues de Bamako, Koulikoro, Kayes et Ségou après avoir déposé une pétition organisent un conseil national extraordinaire pour la dissolution du comité exécutif de la fédération malienne de cyclisme et la mise en place d'un nouveau bureau.



■ Maiga Baba



<<Celui qui pense qu'un professionnel coûte cher, n'a aucune idée de ce que peut lui coûter un incompetent >>

■ NIANG TV



ONU. L'Assemblée générale des Nations unies a adopté lundi une résolution, non contraignante, ordonnant à la Russie de réparer les destructions humaines et matérielles causées par son invasion de l'Ukraine. Contrairement au Conseil de sécurité, où la Russie a un droit de veto, elle pouvait pas s'opposer à l'adoption de cette résolution portée par l'Ukraine, le Canada, les Pays-Bas et le Guatemala, et votée avec 94 voix. 14 pays ont voté contre, dont la Russie, la Chine,

Cuba, le Mali ou l'Ethiopie, tandis que 73 pays se sont abstenus, dont le Brésil, Israël ou l'Inde. Le représentant russe à l'ONU a dénoncé une volonté des pays occidentaux d'utiliser de manière illégale "les milliards de dollars" d'actifs russes gelés dans leurs banques.
 Source: BFMTV, Me Cheick Oumar Konaré



■ Kalifa Zaff Koné

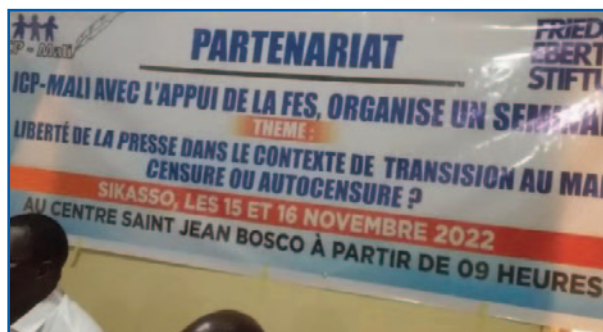


Il suffit de faire une petite remarque pour comprendre que tous ceux qui se sont levés contre Boua jusqu'à sa chute, ont tous été humiliés devant Dieu et les hommes. Halibi Allah ka tien demê.

■ SEGOU MEDIA



Sikasso: Du 15 au 16 Novembre 2022 une formation des journalistes sur le thème : la liberté de la Presse dans le Contexte de la Transition au Mali Censure ou autocensure du 15 au 16 Novembre 2022 au centre saint jean Bosco de Sikasso
 Initier par ICP MALI avec l'appui de FES
 Idrissa Berthé Correspondant SEGOU MEDIA sikasso



■ Présidence de la République du Mali

Koulouba | 15 novembre 2022 | #Diplomatie
Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a reçu, ce mardi 15 novembre 2022, les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs agréés auprès de la République du Mali.



Son Excellence Hossein TALESHE SALEHANI, ambassadeur agréé de la République islamique d'Iran auprès de la République du Mali ; Mme KOTI Rigmor Elianne SKJEIE, ambassadrice désignée du Royaume de Norvège auprès de la République du Mali ; Son Excellence François LAFRENIÈRE, ambassadeur agréé du Canada auprès de la République du Mali, ont chacun remis au Président GOÏTA leurs lettres de créance marquant l'officialisation de leur nomination et de leur accréditation en tant qu'ambassadeur plénipotentiaire de leur pays respectif.

La réception de ces trois lettres de créance témoigne le renforcement de la coopération bilatérale entre le Mali et ces différents pays. Les autorités de la Transition prouvent une fois de plus leur ouverture à toute collaboration fructueuse et respectueuse des intérêts du peuple malien.



■ Seydou Oumar Traoré



Gros problèmes d'accès à internet avec la Sobox fibre depuis quelques jours. Une fibre plus lente que la 2G. C'est quoi enfin ?

■ AMARA Bathily Page



BEAUCOUP DE JEUNES ONT DES DIPLÔMES VALABLES D'AUTRES ONT DES ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN STAGE MAIS POURQUOI ILS PASSENT PAS AUX CONCOURS

■ Casimir Sangala



Depuis 1973 le port du casque par les motocyclistes est obligatoire au Mali.

■ Modibo Sidibé



Cérémonie de prières et de bénédictions pour ATT lors de la deuxième année de sa disparition. Modibo Sidibé a participé à la cérémonie de prières et d'hommages à l'ancien Président de la République Amadou Toumani Touré, décédé le 10 novembre 2020.
Crédit photos OM



■ Bart Ouvry



J'ai été impressionné par une organisation efficace, des présentations fortes et une envie de progresser de tous.

Très touché aussi par Aminatou qui témoigne comment son entreprise de beurre de karité allait d'échec en échec. Mais elle n'a pas abandonné, a tiré des leçons de ses échecs et vend aujourd'hui ses produits en Asie!

Félicitations à cette jeune Malienne.



■ KARAKI ~ AFRICA



À tous ceux qui disent pourquoi le Mali demande l'aide de la Russie sur son territoire pendant qu'il y a une situation confuse avec la France.

La situation délicate du Mali. Le Mali a été attaqué en 2012 par des terroristes venus de Libye armés par l'OTAN qui a conduit



■ Bart Ouvry



« La chasse fait partie des plus anciennes activités de l'homme sur terre et depuis les Moyen-Âge Le Roi a un maître de chasse ou 'sim-bon' en bamanankan. Il est l'intermédiaire entre les habitants et les animaux. La confrérie des chasseurs reste une confrérie de référence, pour la sécurité, pour la connaissance des plantes, jouant ainsi un rôle de médecin, la géomancie (la divination par l'observation des figures formées sur le sol) pour la régulation de la société et comme conseiller. Un homme parmi les chasseurs fait partie des sept chefs de village, les autres étant le chef coutumier, le musicien, le forgeron, l'imam, le chef de la jeunesse et le maire.

Le maître de chasse est la mémoire de la collectivité, traducteur des émotions des animaux. Il ne part jamais à la chasse sans consulter la terre et consulter la tourterelle. Au retour de la chasse il rend compte aux familles et aux chefs de village et rapporte les signes de malheurs possibles, ou signes de bonheur.

Le maître de chasse préside aux cérémonies rituelles animistes à la sortie du village. Une fois que tu adhères à la confrérie, que tu as subi l'épreuve de fer (la circoncision) et porté le pantalon, la chemise et le bonnet de chasseur tu deviens un guerrier. Tu apportes alors un poulet à la sortie du village, au carrefour ou ont lieu toutes les cérémonies. Le maître de chasse récite des versets et demande ton nom : il fait la lecture de tout ce qui se passe dans ton corps et ce qui se passera dans un jour, dans un mois ou tout au long de ta vie. On égorge alors le poulet et le jette jusqu'à ce qu'il s'immobilise. C'est un rite de purification qui te permet de prêter serment, que tu as le droit de respecter toute ta vie, le respect du bien du pays, le droit d'être véridique.

Chaque nouvel adhérent est confié à un maître qui l'introduit dans la brousse profonde, qui va lui montrer tous les animaux et l'introduire à chaque plante médicammenteuse et l'initier aux pratiques de la chasse (comment se camoufler) ou comment cuisiner dans la brousse, vu que les chasseurs restent parfois un mois en brousse. Pourtant, un chasseur sait rester trois jours sans manger - car un glouton ne peut défendre la nation, le glouton ne pense qu'à lui-

même, le glouton c'est le corrompu, le glouton c'est l'animal aveugle. Voilà, c'est ça le sens de la vie. »

Mon épouse Carine Ouvry-Bormans entreprend l'inventaire de la collection très riche de marionnettes de la Compagnie Sogolon, du grand homme de culture Yaya Coulibaly. Chaque pièce est inventoriée, photographiée et puis Yaya fournit quelques commentaires pour situer la pièce dans le contexte de la culture et société malienne, particulièrement les traditions mandingues. Chaque semaine je sélectionne une des nombreuses pièces inventoriées et partage ici l'essentiel des commentaires de Maître Yaya Coulibaly.

Toute imprécision éventuelle est de ma responsabilité, merci à Carine et à toute l'équipe qui accompagne cet inventaire d'une belle tranche de culture malienne.

Compagnie Sogolon SAS



■ Wassim Nasr



#BurkinaFaso Depuis que je travaille ce sujet, il est devenu étonnant de voir un responsable en parler honnêtement. Peu importe le pays ou le continent. Le capitaine Traoré a fait une analyse juste avec des propos francs. Il sera jugé sur les actes qui suivront.

Audience : Le Ministre de l'Économie et des Finances –Gouverneur, reçoit M. Désiré GUEDON, Administrateur de la BAD pour le Groupe de pays du Mali



Le Ministre de l'Économie et des Finances et Gouverneur du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) au Mali a reçu en audience, ce lundi 14 novembre 2022, M. Désiré GUEDON, Administrateur siégeant au conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) pour le compte du Mali en visite de consultation et d'orientation dans notre pays.

Nommé il y a quelques semaines, M. Désiré GUEDON, qui est chargé de défendre les intérêts du Mali au sein de la BAD, est venu se présenter au Ministre-gouverneur SANOU et recevoir ses conseils et orientations avisés dans le cadre d'un meilleur accomplissement de sa mission au service du Mali.

Après l'avoir félicité pour son élection au poste, le Ministre Alousséni SANOU a partagé avec M. Désiré GUEDON les orientations des plus hautes autorités du Mali et les priorités du gouvernement afin de mieux le conforter dans son rôle de promotion et de défense des intérêts du Mali au sein de l'institution financière. Les orientations des plus hautes autorités du Mali en matière de politique économique, financière et budgétaire, leurs attentes en termes d'amélioration de l'état du portefeuille des projets et programmés financés par le BAD ont été portées à son attention ainsi que les nouvelles perspectives, notamment dans les domaines agricole et énergétique qui constituent des piliers essentiels de l'économie malienne.

Satisfait de la qualité des orientations et conseils reçus, l'Administrateur a rassuré le Ministre de tout son engagement à défendre les positions maliennes au sein de l'institution. M. Gaoussou SYLLA Conseiller Supérieur au Bureau de l'Administrateur et le Représentant pays de la BAD au MALI ont pris part à cette rencontre

- Situation l'état du portefeuille des projets et programmés financés par la BAD au Mali.

A la date du 31 octobre 2022, le portefeuille actif du secteur public de la Banque au Mali compte vingt projets pour un montant total approuvé

Secteur privé : Le ministre de l'Économie et des Finances reçoit en audience le nouveau Bureau du Patronat



Le Ministre de l'Économie et des Finances M. Alousséni SANOU a reçu en audience, ce jeudi 10 novembre 2022, une délégation du nouveau Bureau du Conseil National du patronat du Mali (CNPM), conduite par M. Mossadeck BALLY, nouveau Président du CNPM.

Cette rencontre de prise de contact entre le ministre de l'Économie et des Finances et le nouveau bureau du CNPM a permis d'échanger également sur la relance du Dialogue Public-Privée.

Le Président du CNPM M. Mossadeck BALLY, a remercié le ministre pour sa disponibilité et l'a rassuré de l'engagement de son bureau à l'accompagner pour assurer un meilleur environnement des affaires au Mali. Après une brève présentation de la nouvelle vision du CNPM portée par le nouveau bureau, M. BALLY a exposé au ministre les quelques sujets brûlants qui assaillent le secteur privé sur lesquels il a sollicité l'implication du Ministre SANOU pour une issue heureuse.

Le Ministre de l'Économie et des Finances a salué la mise en place d'un nouveau bureau consensuel qui marque ainsi la fin de la crise qui empêchait le CNPM de jouer pleinement son rôle dans le développement économique et social du Mali. Il a félicité M. BALLY pour le choix porté en lui et il a remercié l'ensemble des acteurs du secteur privé au Mali pour leurs efforts constants.

Enfin, le ministre SANOU a exprimé toute sa disponibilité pour la réussite de la mission du nouveau bureau, pour l'amélioration du climat des affaires au Mali à travers la vision des plus hautes autorités de la Transition.

Source : Figaro du Mali

de 458,484 millions d'Unités de Compte (UC), soit environ 391,37 milliards de FCFA.

Le total des décaissements effectués sur les montants engagés est de 175,236 millions d'UC, soit environ 149,59 milliards de FCFA. Le taux global de décaissement à date du 31 octobre 2022 affiche 38,22 % pour un âge moyen du portefeuille de 5,41 ans.

En outre, le portefeuille de la BAD compte deux opérations en faveur du secteur privé pour un montant total de 33,895 millions d'UC, soit environ 28,93 milliards de FCFA.

Source : Figaro du Mali

Arène politique : Modibo Sidibé Président du FARE ANKA WULI MALI YE



■ ■ Nul développement n'est possible sans innovation et nulle croissance n'est possible sans compétitivité. » « J'ai entrepris un vaste périple à travers villes et villages à la rencontre des populations. Les pulsions du pays profond m'ont permis d'établir un diagnostic sur les dangers qui guettaient le Mali, son État et ses institutions. J'ai compris à quel point nos conquêtes démocratiques acquises depuis des décennies avaient besoin d'un second souffle. Quelques semaines avant le putsch militaire de 2012, j'ai rendu ma déclaration de candidature dont le point central relevait cette fragilité. Le renouveau que je proposais repose sur la nécessité d'édifier un État fort et juste, de renforcer notre démocratie à travers l'émergence de contre-pouvoirs efficaces pour éviter les dérives. Ces deux objectifs passent par l'implication du citoyen et sa réconciliation avec la politique. »

Sa présence au sein du M5 RFP a surtout contribué à crédibiliser davantage les mots-d'ordre de ce mouvement, car elle n'était nullement l'expression d'un ressentiment personnel envers la personne d'IBK, et encore moins une volonté secrète de se voir propulser à nouveau dans les hautes sphères de l'État. Il était donc de ceux (une infime poignée) qui ont toujours refusé d'aller à la soupe, pendant que certains parmi les radicaux ont été sommés de quitter la table du banquet, bien souvent sans ménagement. Pour avoir été pendant plusieurs années de suite ministre de la république à des postes régaliens, Modibo Sidibé sait mieux que tous ses concurrents politiques à la magistrature suprême, qu'après plusieurs années de pratique démocratique notre système de gouvernance politique est arrivé à bout de souffle et que cela nécessite une nouvelle thérapie de choc dans plusieurs domaines économiques et stratégiques du pays.

B. CAMARA, Journaliste

Concours : L'exploit du Mali



C'est un véritable exploit que le Mali vient de réaliser à Abidjan au 21ème concours d'agrégation des sciences de la santé du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Sur 53 candidats présentés, 39 ont été admis soit un taux de réussite de 73%. Les explications de cet exploit

Trois cent quatre-vingt-quinze (395) candidats issus de 13 pays dont 63 pour le compte de la Côte d'Ivoire, pays organisateur, et 171 membres du jury, participent depuis le 07 novembre 2022 à Abidjan au 21ème concours d'agrégation des sciences de la santé du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Et notre pays sort grand vainqueur de ce concours de très haut niveau puisque sur les *53 candidats* présentés au *CAMES, * session d'Abidjan, *39* nous reviennent en qualité de *Maitres de Conférences Agrégés,* en médecine et en pharmacie; soit un taux de réussite de *73,58 %.*

53 candidats dont 4 pharmaciens
39 admis dont 3 pharmaciens et notre compatriote Kadidia Ouattara est major de sa promotion, 1ère femme agrégée du Mali en Pneumo.

On a eu aussi les deux premières agrégées en gastro. Merci aux admis d'avoir honoré la nation. Le retour de nos héros est prévu ce jeudi et on espère que l'accueil sera à la hauteur de leur exploit.

Source : Renouveau FM/TV

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Mali : Lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a organisé, du 02 au 04 Novembre 2022, à Ségou, un atelier de formation et de sensibilisation sur le rôle des acteurs de la société civile (Femmes leaders et Jeunes) dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants.

L'objectif de cet atelier vise à sensibiliser les acteurs de la société civile dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, à prévenir et à combattre la traite des personnes le trafic illicite de migrants, protéger et aider les victimes, et de coopérer efficacement avec les acteurs de la chaîne pénale pour plus d'efficacité dans les enquêtes et poursuites

L'atelier a regroupé 40 participants dont 05 parajuristes du CapDH.



Nos remerciements aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette initiative hautement salutaire.

Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains

Développement local/Changement climatique : "Il est important de mettre en place des forêts nourricières dans toutes les communes" (Abdoulaye Ndao, DG/ADL)



Abdoulaye Ndao, Spécialiste des Organisations, a été nommé Directeur général de l'Agence de Développement local, en remplacement de Monsieur Malal Camara, par le chef de l'État Macky Sall, au mois d'Octobre dernier. Dès sa prise de fonction, le nouveau Dg de l'ADL, a érigé en priorité l'appui- accompagnement aux collectivités territoriales, conformément à la volonté du ministre Mamadou Talla. L'un des défis, auxquels font justement face les collectivités territoriales, c'est l'adaptation aux changements climatiques. Pour développer de bonnes stratégies d'adaptation face aux changements climatiques, le DG de l'agence au développement local préconise la mise en place de Forêts nourricières en vue d'assurer une résilience aux populations vulnérables. C'était à l'occasion d'une tournée dans le village de Baal Tampaye avec le Comité Intervillageois de gestion de la Forêt aménagée de Panal. Occasion pour lui d'annoncer le lancement prochain d'un projet intitulé "Mécanisme local", qui sera un outil mis à la disposition des maires et présidents de conseil départemental.

Source : Dakaractu.com

Région de Mopti : Les FAMA récupèrent un important lot de troupeaux des mains des GAT



Au cours d'une mission spéciale, les FAMA ont pu récupérer, le jeudi 10 novembre 2022, plus de 600 têtes de bétail dans la localité de Somadougou dans la région de Mopti. Il s'agissait entre autres des bœufs, des moutons, des chèvres, et des ânes. La remise officielle de ces animaux aux autorités administratives de la localité s'est déroulée le vendredi 11 novembre 2022, au Camp de Soufouroulaye. Étaient présents, les autorités administratives et coutumières de la Région de Mopti ainsi que le représentant du chef secteur 4 de l'opération Maliko, le Commandant Amadou TOURE.

Le maire de Soye, Baba DIALLO s'est dit heureux de la récupération de cet important lot de bétail. Il dit avoir trouvé ses bœufs parmi les troupeaux. Occasion pour lui de saluer le professionnalisme des FAMA dans cette opération de récupération. Avant d'ajouter que c'est la première fois que des animaux volés dans la Région de Mopti soient récupérés. Le maire Baba DIALLO a invité les populations de la localité à collaborer davantage avec les FAMA.

Source : FAMA

Élaboration du Plan d'engagement 2023 : Les différents acteurs en conclave

Les Responsables et les Chefs de Structures des Programmes, ainsi que les Facilitateurs de la Direction Nationale du Budget ont échangé sur l'élaboration du Plan d'engagement 2023. Les travaux étaient présidés par le Conseiller Technique, représentant le Secrétaire général du Ministère de l'industrie et du Commerce Demba Tounkara.

Cette rencontre avait pour objectif d'aligner la programmation budgétaire sur l'orientation, en mettant à jour les documents de Programmation pluriannuelle des dépenses et des Projets annuels de performance, conformément à la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition.

Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses, désigne une programmation pluriannuelle de dépenses assortie d'objectifs et d'indicateurs de suivi pour justifier les programmes de dépenses dans la limite des plafonds alloués par les Départements au sein du cycle budgétaire.

Au cours de la rencontre d'échange sur l'élaboration du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD), il sera question entre autres de définir un cadre cohérent et réaliste de ressources ; le système de répartition des ressources conforme aux priorités stratégiques et tenant compte des réalités budgétaires (crédibilité du système) ; les politiques de financement prévisible permettant aux Départements de planifier.

Après l'adoption du projet de Loi, portant Loi des Finances, pour l'exercice 2023, lors de la session ordinaire du Conseil des Ministres du 21 septembre dernier, il a été instruit que le document du (DPPD-PAP2023/2025) reflète suffisamment le Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition (PAP-GT) 2022-2024.

Dès lors, il s'agira au cours de cette rencontre, d'aligner la programmation budgétaire sur l'orientation politique, en mettant à jour les docu-



Moussa Mara Yelema

9 h ·

J'ai eu un déjeuner de travail aujourd'hui mardi avec son excellence El Haoues RIACHE ambassadeur d'Algérie au Mali.

Pendant cette rencontre nous avons échangé de la stratégie algérienne pour éliminer le terrorisme et qui combine à la fois les forces armées, la justice, le pardon, la réinsertion socio-professionnelle des combattants djihadistes, la promotion de l'emploi des jeunes et le soutien à la saine compréhension de l'islam.

Un modèle pour le Mali.



ments de Programmation pluriannuelle des dépenses et des Projets annuels de performance, conformément à la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement de Transition.

Maffenin Diarra





Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Secretariat Général

Service des Ressources Humaines

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I. OBJET :

Sélection d'une Greffière en Chef pour le poste de l'Unité des Plaintes et des Dénonciations de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

II. TÂCHES DE L'UNITÉ :

L'Unité des Plaintes et des Dénonciations est chargée :

- de recevoir et de traiter les plaintes et dénonciations relatives aux faits relevant de l'enrichissement illicite et infractions connexes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil de l'Office ;
- d'examiner les dénonciations et plaintes adressées par le public et tous autres usagers à l'OCLEI et proposer, à cet effet, des rapports à l'attention du président de l'OCLEI ;
- d'élaborer les notes de synthèse incluant les propositions de suite à donner ;
- d'exploiter les rapports des structures de contrôle et d'autres organisations de la société civile transmis à l'OCLEI à sa demande ;
- de gérer le numéro vert.

III. COMPÉTENCES :

- avoir une bonne connaissance d pénal, du droit civil et de l'administration publique malienne ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir l'esprit critique et l'esprit d'équipe ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs

- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir de bonnes qualités relationnelles.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

4.1. Formation :

Etre titulaire au moins d'une maîtrise en Droit;

4.2. Expérience :

Avoir au moins 08 ans d'expérience après titularisation dans le corps des Greffiers en chef ;

4.3. Connaissance informatique :

Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, Internet et power point).

4.4. Condition d'âge :

Etre âgée d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans.

Les candidatures féminines sont privilégiées conformément à la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. LIEU DE TRAVAIL

La Greffière en Chef sera basée à Bamako et pourra être déplacée, en cas de besoin, en tout autre endroit.

VI. DOSSIERS À FOURNIR

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- un CV actualisé daté et signé (sans photo) ;
- une copie certifiée conforme des diplômes de formation supérieure ou leurs équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation et des attestations de travail et de formation dans des postes de responsabilité occupés;
- certificat de nationalité;
- arrêté de titularisation dans le corps des Greffiers en chef.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé **au plus tard le 18 novembre 2022 à 16 heures GMT** au Bureau d'Accueil et d'Orientation de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue : 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

Gestion du Cadastre Minier du Mali :

Des irrégularités financières de plus de 2,8 milliards de FCFA décelées par le BVG

La présente vérification a pour objet la gestion du cadastre minier au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (31 août). Elle a pour objectif de s'assurer de la régularité, de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses, du respect des conditions d'attribution des titres miniers, et de la mise en œuvre des conventions d'établissement y afférentes. Les travaux de vérification ont porté sur les conditions d'attribution des titres miniers destinés à l'exploration et à la recherche, à la mise en œuvre des conventions d'établissement y afférentes et les opérations de recettes et de dépenses effectuées par la Gestion du Cadastre Minier et la Direction des finances et du matériel (DFM) du Ministère chargé des mines dans le cadre de la gestion du Cadastre minier. Irrégularités administratives : Pour remédier aux irrégularités constatées par l'équipe de vérification, le Vérificateur Général, Monsieur Samba Alhamdou BABY, a recommandé au Ministre en charge des Mines

de s'assurer de l'implication des communautés locales lors des travaux de recherche minière, de prendre en rapport avec le Ministre chargé des Finances, un Arrêté interministériel fixant le taux et la clé de répartition des produits issus des pénalités revenant aux agents à titre d'intéressement ou de prime de découverte en matière minière, de faire cesser l'utilisation des fonds versés sur le compte irrégulièrement ouvert, de procéder au reversement des ressources du fonds de financement de la recherche, de la formation et de la promotion des activités minières sur le compte d'affectation spéciale du Trésor, et fermer le compte bancaire irrégulier n°25100010802-17, domicilié à la Banque Internationale pour le Mali-SA, d'initier la relecture du Décret n°2020-177/PT-RM du 12 novembre 2020 portant application du Code Minier en prévoyant les modalités d'alimentation, ainsi que celles de la gestion et de la répartition des ressources du fonds de financement de la re-

cherche géologique et minière, de la promotion des activités minières et de soutien à la formation sur les sciences de la terre. Au Ministre en charge des Finances, il été conseillé de prendre, en rapport avec le Ministre chargé des Mines, un Arrêté interministériel fixant le taux et la clé de répartition des produits issus des pénalités revenant aux agents, à titre d'intéressement ou de prime de découverte en matière minière. Quant au Directeur National de la Géologie et des Mines, il doit élaborer et faire valider un manuel de procédures pour la gestion du Cadastre Minier, exiger des sociétés la fourniture de tous les documents requis lors de l'attribution des titres miniers, exiger des détenteurs d'autorisation d'exploration les rapports de fin d'activités, se conformer à la réglementation en vigueur en matière de répartition des ressources issues des pénalités dans le domaine minier, procéder au reversement de sa quote-part des pénalités, à la Pairie Générale du Trésor, arrêter la liquidation et le recouvrement de la taxe sur la plus ou moins-value de cession de titres miniers, et laisser les services du Ministère en charge des Domaines s'en occuper conformément à la réglementation en vigueur et assurer une surveillance régulière des activités de recherche minière. Enfin, le Directeur National des Domaines doit lui-aussi procéder à la liquidation et au recouvrement de la taxe sur la plus ou moins-value de cession des titres miniers, conformément à la législation en vigueur. Irrégularités financières :Le montant total des irrégularités financières s'élève à 2 826 712 238 FCFA. Le VG a saisi le Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Économique et Financier relativement au non-recouvrement du déficit compensatoire pour un montant total de 2 826 712 238 FCFA et à l'exploitation illégale de l'or par des sociétés.

Source : DanayaMédia



Lutte contre le diabète au Mali : C'est l'insuline qui manque le plus

La Journée mondiale du diabète (JMD), a été célébrée ce lundi matin sur le terrain de Korofina en Commune I, sous le thème : « Accès aux soins du diabète »

La journée 14 novembre est consacrée à la tenue d'intenses activités, allant dans le sens de la lutte contre la maladie du diabète, à travers le monde entier. C'est une initiative de la Fédération internationale du diabète (FID) avec le soutien financier de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au Mali, cette journée est toujours célébrée par les Associations intervenant dans la lutte contre cette maladie, à travers l'ensemble du territoire national. Le tout sous la houlette de l'Association Santé Diabète qui bénéficie de l'accompagnement du ministère de la Santé et du Développement social. Cette année, malgré la situation socio-politico et sécuritaire, la tradition va être respectée. Cette célébration, permet d'attirer l'attention de la population sur l'extrême nécessité d'apporter des changements significatifs pour des personnes atteintes de diabète et les milliers d'autres à risque de développer la maladie.

En prélude à la célébration de cette journée, les initiateurs et organisateurs animent une conférence de presse, pour susciter l'engouement de la population. Pour l'édition 2022, la tradition a été encore respectée par l'Association santé Diabète et ses partenaires, qui ont organisé une rencontre avec les professionnels des médias. C'était ce jeudi 10 novembre 2022, dans une salle de réunion de la Direction générale de la santé.

Les conférenciers tous des médecins spécialistes ont apporté des éclairages sur la maladie en lien avec le thème de la journée. Il a été aussi question de déclinaison des différentes activités programmées. Dr Bah de l'hôpital du Mali et son confrère Minta du Centre de lutte contre le diabète ont évoqué l'aspect définitionnel de la maladie. Selon eux, cette maladie est due à un taux très élevé de glycémie. Elle se présente sous trois formes : le diabète de type 1 avec 10% de personnes atteintes ;

le diabète de type 2 qui concerne 90% des personnes atteintes et le diabète gestationnel qui survient chez la femme enceinte avec une hyperglycémie de sévérité variable.

Les conférenciers ont aussi parlé de la manifestation, de la maladie du diabète chez l'homme, qui intervient à partir d'un certain nombre de signes. Il s'agit entre autres de : l'amaigrissement, beaucoup d'urines ; beaucoup d'eau ; un appétit glouton. De même, ils ont insisté sur les comportements à entreprendre pour éviter d'attraper le diabète. Ceux-ci ont trait au poids, à l'alcool, le tabac, hypertension, la mauvaise alimentation, la sédentarité etc.

Quant aux activités de la célébration, après la cérémonie officielle de lancement de la campagne, elles consistent en des dépistages suivis de dons de médicaments entrant dans le traitement de la maladie du diabète, une sensibilisation sur le défi lié à l'accès aux soins des milliers de personnes atteintes du diabète au Mali ; et sur l'importance d'actions coordonnées et concertées contribuant à la réduction de la morbidité et la mortalité liées au diabète.

Au cours de la conférence, un cri d'alerte a été lancé aux plus hautes autorités en rapport avec le manque d'insuline dans les hôpitaux et dans les pharmacies.

Ki-Zerbo



Grogne à la justice : Les magistrats à bout de nerfs ?



Les magistrats maliens sont sur pied de guerre. Ce faisant, ils envisagent une grève de 5 jours, à compter du 29 novembre prochain, sur toute l'étendue du territoire. C'est du moins ce qu'ils ont fait savoir, à travers leurs syndicats (SAM et SYLIMA). D'où, il faut s'interroger : a-t-on vraiment besoin d'en arriver jusque-là, ce d'autant, qu'ils avaient clairement exprimé leur opposition à ce qui constitue aujourd'hui la pomme de discorde d'avec le gouvernement ? S'agirait-il dès lors d'une provocation ? Ça en a tout l'air... Pour quelle fin alors ?

Ce qui est sûr, c'est qu'on s'achemine inéluctablement vers un nouveau bras de fer entre les magistrats et l'exécutif, depuis l'adoption, en Conseil des Ministres du mercredi 02 novembre, du projet de loi portant modification de la Loi n°2016-046 du 23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême et la procédure suivie devant elle. Si le gouvernement justifie l'adoption de ce texte par

des insuffisances qui méritent d'être corrigées, les deux syndicats ne l'entendent pas de cette oreille.

Le gouvernement évoquait notamment l'article 8 de la loi qui dispose que : « **la cessation définitive de fonction d'un membre de la Cour Suprême entraînant la perte de qualité de membre résulte : - de la démission régulièrement acceptée ; - de l'admission à la retraite par limite d'âge ; - du décès ; - d'une nouvelle affectation ; - de l'arrivée à terme et du non renouvellement du mandat** ». Le projet de loi adopté permettra donc « **aux membres de la Cour Suprême d'achever leur mandat** » et mettra un terme « **au renouvellement indéfini et tacite du mandat** ».

Une aberration pour le SAM et le SYLIMA qui y voient plutôt une mesure à caractère discriminatoire. Après analyse dudit projet, avaient-ils indiqué dans leur communiqué publié quelques jours avant l'adoption du projet en Conseil des Ministres, « **les deux syndicats**

notent avec regret : le caractère sélectif et discriminatoire de la nouvelle mesure en opposition aux principes sacro-saints du caractère général et impersonnel de toutes normes ; la non consultation des syndicats en tant qu'éléments majeurs de participation en la matière et ce, malgré leur demande de consultation adressée au Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme à l'occasion de l'audience du 21 octobre 2022 ».

Et d'exprimer clairement dans leur communiqué qu' « **à la lumière de ces insuffisances, conformément à leur mission de défense des intérêts généraux des magistrats et dans la droite ligne de la défense de l'indépendance de la Magistrature, les syndicats : informent les plus hautes autorités qu'ils se désolidarisent d'une telle reprise qui n'est ni opportune ni nécessaire encore moins indispensable ; rappellent qu'ils ne s'inscrivent que dans la dynamique en cours devant la Commission Permanente de Lois siégeant à la DNAJS et portant sur le statut de la magistrature** ».

La sentence, pour ainsi dire, était donc très claire ! Pourquoi donc, le ministre de la Justice qui, il faut le rappeler, était syndicaliste avant son entrée au gouvernement, s'est-il entêté à faire passer le projet de loi querellé ? A-t-on pris la vraie mesure des conséquences d'un débrayage prolongé des magistrats sur les réformes politiques et institutionnelles en cours, et surtout pour ce qui concerne le processus référendaire et les élections ?

Y aurait-il une volonté délibérée de ralentir les réformes, pour prolonger la transition, au mépris de l'engagement souscrit par le gouvernement malien auprès notamment de la CEDEAO pour un retour à l'ordre constitutionnel normal au Mali en mars 2024 ? Une chose est claire, le SAM et le SYLIMA ne ménagent pas leur détermination, dès lors qu'il s'agit de la défense des magistrats, comme ils ont eu à le prouver par le passé.

C'est dire qu'une action de grève illimitée n'est pas à exclure, si leurs revendications devaient rester non-satisfaites, à l'issue des 5 jours de grève annoncés. A qui profiterait le crime ? Qu'y gagnent le Mali et les Maliens ?

Yama DIALLO

Port du casque : Le gouvernement s'active !

Avant la mise en application de l'obligation du port de casque, des actions et autres initiatives se multiplient. Consciente que le port ce moyen de protection vise à minimiser les risques de traumatismes crâniens en cas d'accident, la Ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, a procédé, le mardi 15 novembre 2022, à la remise d'un important lot de casques à ses collègues de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Construction citoyenne, des Affaires religieuses et des Cultes. La cérémonie a enregistré la participation de plusieurs cadres des départements des Transports et des Infrastructures et du directeur général de l'ANASER.



La Ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, a rappelé que, suite aux recommandations du Conseil des ministres du 24 août 2022, son département a décidé d'appuyer symboliquement certains ministères en casques de protection. Elle a invité les hommes de média, les groupements et associations de jeunes, bref, toute la population au port du casque dans la circulation routière. « **Comme vous le savez, avec l'augmentation considérable des motos dans la circulation, les cas d'accidents ont tout aussi considérablement augmenté. Les statistiques révèlent qu'en 2021, 71% des cas d'accident impliquent les utilisateurs d'engins à 2 et 3 roues motorisés, composés en majorité de**

jeunes. Par le fait que la plupart d'entre eux ne portent pas le casque de protection, des centaines de victimes d'accident de la circulation perdent malheureusement la vie par traumatisme crânien ou souffrent de séquelles durant tout le reste de leur existence », a-t-elle déclaré. En outre, Dembélé Madina Sissoko, a souligné que le code de la route prescrit à la charge des conducteurs d'engins à 2 et 3 roues motorisés et leurs passagers l'obligation du port du casque pour assurer leur protection. « **En effet, l'article 27, alinéa 1 du Décret n°99-134/P-RM du 26 mai 1999 fixant les conditions de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique et de la mise en circulation des véhicules, dispose : " Le**

port d'un casque de protection est obligatoire pour les conducteurs et les passagers de motocyclettes et vélomoteurs de cylindrées supérieures ou égales à 100 cm³". Le casque diminue considérablement le risque de blessures graves à la tête et au cerveau car il réduit l'effet du choc sur la tête », a-t-elle martelé.

Pour conclure, la ministre des Transports et des Infrastructures, a indiqué que la protection des usagers de la route en général et celle des utilisateurs d'engins motorisés en particulier sont une préoccupation du Gouvernement. « **Les statistiques de l'année 2021 nous révèlent que plus de 350 utilisateurs d'engins à deux roues motorisées ont perdu la vie suite aux accidents de la circulation routière. Ce chiffre alarmant interpelle chaque usager de la route, chaque parent et chaque citoyen à s'engager pour la persuasion et l'incitation à la promotion du port du casque de protection** », a-t-elle laissé entendre.

Le ministre des Sports et de la Jeunesse, Mossa Ag Attaher a exprimé toute sa satisfaction de participer à cette activité citoyenne. « **J'ai rappelé l'utilité du port de casque pour les conducteurs des engins de 2 à 3 roues en me fondant sur les statistiques de taux de mortalité lié aux accidents de la route. Je tiens à saluer et à encourager ma collègue pour ses efforts de sensibilisation et de vulgarisation du port de casque. Le port du casque est plus qu'une nécessité, c'est une urgence et une question de vie** », a-t-il insisté, avant de rassurer le ministre des Transports et des Infrastructures que bon usage sera fait des casques offerts, en rapport avec les organisations de jeunesse.

■ Ibrahim Sanogo

Dialogue national du WANEP : De fortes recommandations attendues !

Le Réseau ouest-africain pour l'unification de la paix (WANEP en anglais), a organisé, le mardi 15 novembre 2022, à Azalai Hôtel Salam, un dialogue national qui s'inscrit dans le cadre du programme Just future. Cette activité vise à servir de plateforme multi-acteurs pour déterminer les meilleures approches assurant une représentativité inclusive et une meilleure prise en compte des besoins des groupes marginalisés et exclus.

Le présent dialogue national offre aux groupes de femmes, de jeunes, des personnes handicapées et groupes marginalisés la possibilité d'interagir avec les représentants de l'ETAT et les décideurs au niveau national ainsi qu'avec les parties prenantes locales, nationales et régionales sur les meilleures stratégies. L'objectif visé consiste à créer les conditions d'une gouvernance plus inclusive et sensible à la situation des groupes marginalisés et exclus ; notam-

ment dans le cadre de la transition politique au Mali et au-delà.

Ce dialogue a regroupé 35 participantes et participants venus des localités d'intervention du programme, avec un accent particulier mis sur la présence significative des femmes et des jeunes issues des structures suivantes : ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, ministère de la Jeunesse des sports et de la construction citoyenne, ministère de

la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale, Organisations faitières de femmes - Organisations faitières de jeunesse (comme ci-dessus) - OSC locales, y compris celles dirigées par des jeunes et des femmes et des groupes de jeunes informels, les personnes vivants avec handicap, les déplacées internes entre autres.

A la fin de cette activité, un rapport final sera élaboré et servira aussi de ressource pour des actions de plaidoyer en faveur des groupes exclus et marginalisés.

Dans son intervention, Mahamady Togola Coordinateur national du Réseau ouest africain pour l'unification de la paix (Wanep) a affirmé que son organisation travaille sur des questions de préventions de conflits et surtout de gouvernance inclusive. Aujourd'hui nous sommes là dans le cadre d'un atelier sur le dialogue pour la prise en compte surtout des groupes marginalisés. « **L'objectif de cet atelier est de faire en sorte qu'on puisse créer un cadre d'échange entre les groupes marginalisés, les personnes en situation de handicap et les décideurs à travers les départements sectoriels pour**





essayer de voir dans quelle mesure on peut amplifier la voix de ces personnes. Comme vous le savez la situation est telle qu'il faut une participation accrue de toutes les forces de la nation. L'activité s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme intitulé Just future, l'avenir juste qui a été lancé en 2021 pour 5 ans dans six pays fragiles dont le Mali ; où nous travaillons sur trois piliers. Le premier pilier est la sécurité. Le deuxième pilier est l'accès à la justice. Et le troisième, c'est inclusion », a-t-il expliqué.

Aussi, Togola dira que Wanep - de par son profil en tant qu'organisation de la société civile - est actif sur les questions de promotion surtout de la sécurité humaine. « La sécurité humaine comme vous le savez, c'est très vaste et large, c'est...de mettre l'individu au cœur de toutes les préoccupations et politiques. Il va de soi que nous prêtons une attention particulière à ces groupes marginalisés et exclus, surtout dans ce contexte particulier de transition. Ce contexte est aussi caractérisé par de grandes réformes. C'est un lieu que nous

allons saisir pour faire le plaidoyer auprès des autorités et auprès des organisations internationales. Nous sommes avec des groupes de jeunes, des associations de personnes vivant avec le handicap. Nous espérons qu'au sortir de cette journée, nous aurons des recommandations fortes qui pourront aider à faire en

sorte qu'au Mali, les préoccupations des groupes marginalisés et des personnes vivant avec handicap puissent être prises en compte à tous les niveaux et à toutes les échelles », a-t-il espéré.

■ Ibrahim Sanogo





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Affaire Ben le Cerveau : Le monstre échappe-il à ses créateurs ?

Un meeting de protestation contre un ex soutien inconditionnel des militaires et la transition a été organisé à Kati, mardi 15 novembre 2022, ville garnison où loge le Président de la transition, colonel Assimi Goïta. La coalition des patriotes du Mali demande l'exclusion pure et simple du Conseil National de la transition (CNT) du conseiller, Adama Diarra dit Ben le Cerveau. Ce dernier est accusé de « manipulation » de l'opinion contre les autorités de la transition, dans une note vocale ayant fuité la semaine dernière et à charge contre les autorités de la transition...

Adama Diarra dit Ben le Cerveau est-il sur une pente glissante ? Visiblement, on peut le supposer dans la mesure où, ce soutien inconditionnel du Président de la Transition est depuis quelques jours sous les feux de critiques acerbes, de la part d'autres soutiens de la transition en raison de la note vocale évoquée plus haut.

L'homme avait également fait une sortie sur une radio de la place où, il a dénoncé la vie chère et l'augmentation du budget à la présidence et du CNT. Ces propos lui coutent aujourd'hui la manifestation de certains Katois, exigeant son exclusion du CNT. Ils étaient quelques centaines à manifester avec des slogans durs envers Ben le Cerveau.

« Halte à la manipulation : Ben la jeunesse de Kati a tout compris », « Ben sans

cerveau », « nous voulons le départ de Ben sans cerveau », « Ben dégage », sont entre autres slogans brandis à la manifestation.

Avec cette manifestation, Adama Diarra dit Ben le Cerveau est désormais sur les pas d'Issa Kaou N'Djim, ancien quatrième vice-président du CNT exclu à cause de ses prises de positions critiques vis-à-vis de certaines autorités de la transition. Et pourtant, l'ancien numéro 10 du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) annonçait et préparait la candidature du président Assimi Goïta. Il en est de même avec Adama Ben le Cerveau, dont les sorties sont jugées critiques envers les autorités de la transition, qu'il affirme pourtant soutenir.

Ben le cerveau porte la voix du peuple

Il a réagi sur l'augmentation des budgets de la Présidence de la République et du CNT. Ensuite la fuite d'un audio contre les autorités lui est attribuée. L'on se demande si, au lieu de taxer Adama Ben Diarra de « manipulateur », il ne serait pas plus indiqué de considérer ses propos comme autant de critiques constructives. En effet, ce n'est pas parce qu'Adama Ben Diarra, leader du mouvement « Yèrèwolo débout sur les Remparts » est qualifié de « pions » du pouvoir, qu'il devrait applaudir même quand rien ne va.

Il faut comprendre, en effet, qu'un vrai politicien doit écouter la souffrance de son peuple ; et le silence des autorités sur la souffrance des maliens est très mal vécu. Or, le conseiller Ben le Cerveau – qui jouit du bénéfice du doute – ne semble pas foncièrement contre la transition. Il exprime, simplement, à travers ses sorties médiatiques, les ressentis du malien lambda.

Sur le plateau de Peace FM, Ben avait dénoncé la gestion actuelle des autorités de la transition. Il a déploré comme beaucoup de Maliens l'augmentation du budget de la présidence, qui de 16 milliards devrait passer à 22 milliards, au cours de la nouvelle année budgétaire au moment où les prix grimpent, jour après jour, sans politique d'accompagnement. Une décision que Ben le Cerveau trouve injustifiable et





incompréhensible... Selon lui, la gestion du pays se fait par « **amateurisme** ».

Outre la présidence de la République, Ben le Cerveau attaque l'institution dont il est membre. Il a laissé entendre que le budget du CNT a également pris l'ascenseur. Pourtant, il est important pour le citoyen malien de s'interroger, sur cette tendance haussière des budgets, quand on sait les difficultés économiques du malien moyen.

S'agissant des enregistrements audio attribués à Ben le Cerveau, à ce jour, force est de reconnaître qu'ils n'ont pas été authentifiés. L'hypothèse d'une machination n'est pas à exclure...

Les soutiens de Ben le Cerveau s'activent

De sources proches de l'« accusé », une contre-manifestation se prépare pour soutenir Ben Le cerveau dans cette épreuve difficile. Cette contre-manifestation risquerait de créer un tohubohu car, susceptible de coaliser la classe politique pas du tout satisfaite de la gestion actuelle, les laissés pour compte et les populations qui vivent dans une précarité ambiante.

C'est dire que, si des précautions ne sont prises pour éviter des mobilisations pro et anti Ben le Cerveau, les autorités risquent d'éroder leur base populaire, surtout en cette

période de précarité où, plusieurs sujets préoccupent les maliens (la vie chère, le port du casque, l'avant-projet de la constitution). Cette situation constituerait une aubaine, pour des politiciens en mal de visibilité, d'inverser les rapports de forces.

Chasser Adama Ben le Cerveau du CNT, serait un jeu dangereux qui risquerait de produire un

effet nocif pour la transition. Car, chaque exclusion grossit potentiellement le rang des opposants à la transition. Prenons garde que celle-ci, comme les révolutions, ne « bouffent » ses propres enfants.

■ Binadjan Doumbia



La MINUSMA se vide : Le Royaume-Uni et la Côte d'Ivoire se retirent !

La Côte d'Ivoire va progressivement retirer sa contribution militaire et policière à la force de maintien de la paix des Nations unies au Mali (MINUSMA), selon une lettre de son ambassadeur à l'ONU ; alors que le contingent du Royaume-Uni, quant à lui, quittera la mission de la paix de l'ONU plus tôt que prévu, a indiqué le secrétaire d'État aux forces armées, James Heapey, devant la Chambre des communes.

Le Royaume-Uni a annoncé lundi 14 Novembre 2022 le retrait anticipé de ses militaires actuellement déployés au Mali, mettant notamment en avant le recours des autorités de la transition au groupe paramilitaire russe Wagner.

« **Le contingent du Royaume-Uni quittera (...) (la mission de la paix de l'ONU) plus tôt que prévu** », a indiqué le secrétaire d'État aux forces armées James Heapey devant la Chambre des Communes. « **Nous devons**

être clairs sur le fait que la responsabilité de tout cela incombe à Bamako », a-t-il ajouté, évoquant le rapprochement des autorités au pouvoir depuis 2020 avec le groupe paramilitaire Wagner, réputé proche du régime de Moscou. « **Le partenariat du gouvernement malien avec le groupe Wagner est contreproductif pour la stabilité et la sécurité à long terme dans la région** », souligne le secrétaire d'État britannique. Le gouvernement britannique « **ne peut pas**

déployer l'armée nationale pour assurer la sécurité quand le gouvernement du pays hôte n'a pas la volonté de travailler avec nous pour apporter une stabilité et une sécurité durables », a insisté M. Heapey.

Près de 300 soldats britanniques sont présents au Mali depuis la fin 2020, dans le cadre du déploiement de la mission de la paix de l'ONU dans le pays lancée en 2013 (MINUSMA), visant notamment à stabiliser la situation sécuritaire au Mali.

L'engagement devait en principe durer trois ans, mais face à la montée de l'instabilité dans le pays, Londres a décidé d'anticiper le retrait de ses troupes, qui devraient quitter le pays dans les six prochains mois, selon le ministère de la Défense.

Le retrait des troupes britanniques du Mali ne signifie pas que le Royaume-Uni se détourne complètement de ses engagements dans la région, a précisé le secrétaire d'État aux forces armées. « **Nous travaillons étroitement avec nos alliés pour étudier les options afin de rééquilibrer notre déploiement au**



côté de la France, de l'Union européenne et d'autres alliés partageant nos valeurs », a affirmé M. Heapey. Les acteurs de la région doivent se réunir la semaine prochaine au Ghana, pour coordonner leur réponse à l'instabilité dans la région du Sahel et notamment apporter leur soutien à l'initiative lancée par Accra et réunissant les pays d'Afrique de l'Ouest afin d'éviter la contagion de la violence. « **Le Royaume-Uni poursuivra son engagement au Mali et au Sahel à travers notre aide humanitaire, de stabilisation et de développement, en travaillant en étroite coopération avec nos partenaires** », a ajouté M. Heapey.

La Côte d'Ivoire annonce le retrait progressif de ses troupes

« **La Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire présente ses compliments au Bureau du Secrétaire Général Adjoint aux Opérations de Paix (DPO) des Nations Unies à New York et à l'honneur**

de porter à sa connaissance ce qui suit : D'ordre du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, la Mission Permanente confirme la décision de retrait progressif des personnels militaires et de police ivoiriens déployés au sein de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), telle qu'annoncée le 28 octobre 2022 par le Ministre Délégué Léon Kacou ADOM, lors de son entretien avec le Secrétaire Général Adjoint aux Opérations de Paix, Monsieur Jean - Pierre LACROIX », a indiqué la Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies.

Les troupes ivoiriennes sont basées à Mopti. Selon la même note, les déploiements des officiers d'État-major (MSO) et des Officiers de Police (IPO), prévus respectivement en octobre et novembre 2022, ne pourront plus être effectués.

« **De même, la Côte d'Ivoire n'envisage pas relever, en août 2023, les militaires**

et autres éléments, présents au sein de la Force de la MINUSMA. Le Gouvernement ivoirien serait donc reconnaissant au Département des Opérations de Paix (DPO) des dispositions idoines qu'il lui plaira de prendre en vue de la mise en œuvre immédiate de cette décision », peut-on lire dans cette correspondance.

Par ailleurs, le Gouvernement ivoirien rassure de sa volonté de rester engagé au service de la paix. A cet égard, il est disposé à redéployer les contingents retirés du Mali, dans les autres missions onusiennes de maintien de la paix. Rappelons que depuis près d'un an, plusieurs pays ont manifesté leur volonté de quitter militairement le Mali. Après le Danemark, la Suède, la France, la Tchécoslovaquie, c'est la Côte d'Ivoire et le Royaume-Uni qui quittent la mission de l'ONU au Mali. L'Allemagne avait également menacé de quitter la mission. Finalement, ne va-t-on pas vers la fin de la MINUSMA ?

■ Binadjon Dombia



www.malikile.com

Passion du balafon : Projecteur sur Ouassa Sogoba, une multiinstrumentiste hors-pair !

Une femme balafoniste au Mali ? Il y a peu de temps, on aurait dit que c'était impossible, s'agissant de cet instrument sacré du terroir malien. Lumière sur une jeune femme, sans braver l'interdit, qui fait preuve d'un talent enviable. Découverte.



La célibataire de 28 ans nous accueille souriante, en pantalon multicolore, chemise noire et tapettes noires, téléphone à la main, dans la cour du Conservatoire. Il s'agit de la prestigieuse école des arts, de la culture et du multimédia, Conservatoire Balla Fasseké Kouyaté, perché sur le flanc de la colline du Point-G, au-dessus de Bamako. Dans cet espace unique au Mali, voué dans une splendide solitude à l'apprentissage des arts, Ouassa nous entraîne vers la salle des apprenants instrumentistes, passe dans une pièce à côté et ramène son balafon. Quelques notes suffisent à créer l'envoûtement...

Ouassa Sogoba est multiinstrumentiste, et joue aussi bien du balafon que du djembé, du tama (tambour d'aisselle) ou encore du piano. Elle est également chanteuse et comédienne. Or, selon les préjugés de la société malienne, le métier d'instrumentiste est exclusivement dédié aux hommes. Notre balafoniste en est consciente : « dans notre société, une fille balafoniste est mal perçue, surtout par les personnes âgées. Malgré tout, j'ai décidée de jouer du balafon, ainsi que d'autres instruments. Il s'agit de montrer que les Maliens savent faire la part des choses. Tant que je suis animée par cet objectif, il n'y a pas de raison

de reculer ».

Ouassa se souvient des propos d'une vieille dame à son égard. A savoir que : « le métier de balafoniste n'est pas digne d'une femme. Par conséquent, je devais chercher un autre travail pour le bien être de ma famille, et pour moi-même ».

Elle sait que sa vocation fait régulièrement l'objet de questionnements. Mais avec fierté, elle a justifié son choix en ces termes : « Je ne vole pas, je ne me prostitue pas, je ne suis pas à la charge d'un homme ! Et je gagne bien ma vie. Rien ne peut me décourager » dit-elle avec fierté.

Du sport à la musique

Native de Koutiala, Ouassa fut d'abord une sportive passionnée. Elle jouait au football, voulait devenir une professionnelle, son premier rêve. Ayant évolué au sein du club AS Réal de Bamako, puis dans l'équipe nationale junior dames du Mali, et après un bref passage au Burkina Faso, la jeune femme fut sollicitée par la Fédération malienne de football. Mais faire carrière dans le sport n'était pas du goût de ses parents. En outre, elle était aussi comédienne dans l'âme et passait son temps à faire rire les gens. Une amie lui suggère alors d'étudier la comédie à l'Institut National des Arts. En 2015, ayant posé ses valises à Bamako, elle est admise au concours d'entrée à cet Institut avec spécialité théâtre. Dès le début, elle est parmi les meilleurs de sa classe, puis découvre qu'elle est piquée par le virus de la musique. A la descente, chaque jour à 17h, Ouassa se retrouvait aux côtés de Karim Bengaly, balafoniste et professeur de musique à l'INA ainsi qu'au Conservatoire Balla Fasséké Kouyaté.

« J'ai posé un jour la question à mon professeur : y a-t-il un instrument de musique dont les femmes ne jouent jamais au Mali ? Il me

désigna alors le balafon. » C'est ainsi qu'elle jeta son dévolu sur l'instrument, « parce que dans tout ce que je fais, je voudrais être la première, je veux que mon nom soit gravé dans l'histoire ! »

Au fil du temps, et grâce à son talent, elle commence à jouer en public, ayant rejoint le groupe de son professeur, dénommé " Duo-phonie". Là, elle chante et joue du balafon, participe entre autres au Festival international Didadi de Bougouni, au Festival Arts Femmes, ou au Festival de Balafon et de Djembé.

Malgré des récompenses, la carrière de la jeune virtuose ne sera pas sans difficultés à l'instar de nombreuses femmes, objets de harcèlement sexuel alors qu'elles se battent pour subvenir dignement aux besoins de la famille. « Le harcèlement sexuel est une réalité dans notre société. Surtout lorsqu'on est une fille célibataire. Les hommes ont dans leur tête que tout peut s'acheter, à commencer par le consentement d'une femme. Mais le plus important pour moi est de ne pas perdre de vue par rapport à qui on est, d'où on vient, où on veut aller... » conclue-t-elle.

La voie est ouverte à d'autres balafonistes femmes

Selon l'encadreur de Ouassa Sogoba, Karim Bengaly, Ouassa a le courage et la patience nécessaires à la pratique du balafon. De plus, elle a servi d'exemple pour d'autres jeunes femmes : « à l'école, les filles qui la voyaient jouer étaient intéressées, beaucoup d'entre elles sont en train de lui emboîter le pas », témoigne le natif de Sikasso, un Sénoufo bon teint, et l'on sait l'intérêt de sa communauté pour la musique. « Dans le passé, poursuit-il, beaucoup de femmes qui s'intéressaient à la filière musique voulaient jouer des percussions comme le balafon, mais au finish elles abandonnaient et choisissaient d'autres filières. » Aujourd'hui, précise-t-il, tout un groupe de jeunes filles s'adonnent au balafon, et c'est nouveau.

Notons enfin que dans un proche avenir, Ouassa Sogoba compte créer un centre de formation de jeunes filles afin de leur apprendre les instruments de musique traditionnels. Une façon pour elle de lutter contre toute forme d'exclusion, et d'exploitation de ses sœurs.

Fatoumata Coulibaly
Source : Le Sursaut



Burkina Faso : Les vérités crues du capitaine Ibrahim Traoré

« Nous sommes responsables de ce qui nous arrive et nous serons entièrement responsables de ce qui va suivre, soit c'est du bon ou du mauvais. Cela dépendra de notre comportement dans le futur ». Ainsi s'est adressé le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE, aux représentants des partis politiques et des organisations de la société civile sur la situation sécuritaire dans le pays. Sans langue de bois, il a dénoncé la faillite collective et a appelé les Burkinabè à une introspection...



Le langage de vérité. C'est ce qu'a tenu le président de la Transition du Burkina Faso face à la classe politique et aux organisations de la société civile. « **Je ne suis pas politicien, je n'ai pas de langue de bois. Moi je suis un militaire, je préfère vous dire la vérité** », a-t-il déclaré. Sur cette base, le Capitaine Traoré a brossé l'état des lieux...

« Tous responsables »

« **Je tenais à ce qu'on se parle de façon franche pour que vous compreniez ce qui se passe, là où nous sommes et vers où on pourrait aller.** », a déclaré le capitaine Ibrahim Traoré avant d'inviter les hommes politiques et les acteurs de la société civile à faire leur mea culpa. « **C'est peut-être parce qu'il n'y a pas eu de langage de vérité que**

les gens ne comprennent pas ce qui se passe. Je parie que beaucoup de gens ignorent sérieusement la situation dans laquelle nous nous trouvons », a-t-il laissé entendre.

A en croire le président de la Transition du Faso, tout le monde est responsable de la dégradation de la situation dans le pays. « **Nous (la société) avons contribué à ce que cette situation arrive. Mais j'ai marché à travers une partie du sahel** », déclare le capitaine Ibrahim Traoré. Pour lui, la crise était prévisible. Comme cause, il cite la mauvaise gouvernance. « **C'est nous qui avons créé cette situation à travers la gouvernance. Il faut qu'on se dise cette vérité. On a tout fait pour abandonner certains peuples à cause de nos intérêts égoïstes. On ne pense qu'à nous. Jusqu'aujourd'hui les gens meurent ailleurs, mais à Ouagadougou**

on fait la fête. On a aucune pitié pour l'autre », a fustigé le capitaine Ibrahim Traoré avant d'ajouter : « **J'ai marché à travers certaines zones, je vois gens trimballer des bidons, marcher des kilomètres pour aller chercher l'eau. Je les ai vu entrain de marcher des kilomètres chercher de l'eau. Il n'y a pas de route là-bas. Il n'y a rien. Qu'avons-nous construit là-bas ? Quel projet de développement avons-nous amené ? Qu'avons-nous fait de sérieux dans cette zone ?** »

Sans tabou, le Capitaine estime que les politiques, en particulier, sont responsables des maux qui assaillent la population. « **Nous sommes responsables de ce qui nous arrive et nous serons entièrement responsables de ce qui va suivre, soit c'est du bon ou du mauvais. Cela dépendra de notre comportement dans le futur** », dit-il dans un ton ferme.

Aux hommes politiques et aux acteurs de la société civile, le capitaine Ibrahim Traoré explique les conditions difficiles de certaines populations. Il les a d'ailleurs invités à partager la souffrance de ces populations. « **Allez y voir les enfants qui ont la peau sur les os, allez y voir ces vieillards qui meurent de faim, ces femmes qui ne peuvent plus allaiter parce qu'elles n'ont plus rien dans le sein. Allez les voir. Ne faisons pas semblants** », a déclaré le président de la transition du Faso qui a dénoncé la méchanceté de la population : « **Le pays n'est pas pauvre. On est méchant entre nous. Les jeunes n'ont rien à faire alors qu'on a des terres cultivables, on a de l'eau...** ».

Une armée politisée

Comme la classe politique et les acteurs de la société civile, l'armée a aussi sa part de responsabilité dans la chute de l'État du Burkina Faso. Selon le capitaine Ibrahim Traoré, l'armée a été victime d'infiltration. « **L'armée a été politisée, elle a quitté même son fondement. Il faut avoir le courage de se le dire, l'armée a été infiltrée et chacun agit en fonction de certains bords politiques. Depuis très longtemps, nous observons et nous combattons** », a révélé le capitaine Ibrahim Traoré

Anguimé Ansama

Contribution : L'histoire sur commande, « Quand je veux enterrer une affaire, je crée une commission ! »



Emmanuel Macron connaît bien évidemment cette formule ainsi que son auteur qui fut la personnalité politique française la plus retorse et la plus flamboyante du premier quart du XXe siècle. Mais Georges Clémenceau parlait de la politique locale, alors que Macron lui veut enterrer des affaires bien plus graves qui interrogent le destin de populations entières et leur droit à la justice. Il a retenu la leçon de Clémenceau, mais il l'applique à l'Histoire. Pour répondre aux revendications des Africains qui estiment qu'il est temps que la France, à l'instar d'autres puissances occidentales, reconnaisse les massacres, les exécutions arbitraires, les dénis de justice... qu'elle a commis pendant la période coloniale, et qui sont inhérents à toute colonisation (dont il avait dit, dans une autre vie,

qu'elle était un « crime contre l'Humanité »), il a inventé un machin qui s'appelle une commission d'historiens. Ces commissions ont ceci de particulier que c'est l'accusé qui décide de leur composition ainsi que de la qualité et du nombre de leurs membres ; qui fixe le calendrier de travail et le cahier de charge, qui fournit les moyens nécessaires à leur fonctionnement et qu'enfin, c'est à lui qu'elles rendent compte, en priorité, des résultats de leurs travaux.

Il y a eu donc une commission sur le génocide des Tutsis, qui a conclu que la France était « responsable mais non coupable » des massacres opérés au Rwanda en 1994, ce qui pourrait être considéré comme une réponse de normand.

Il y aura bientôt une commission sur l'élimi-

nation physique de résistants camerounais et l'extermination de populations civiles que des historiens avertis estiment à 100.000 individus.

Peut-être y aura-t-il un jour, une commission sur l'écrasement de la rébellion malgache, voire sur le massacre de Thiaroye ou la tuerie de Dimbokro, et, pourquoi pas sur les déportations d'Aline Sitoé Diatta, de Cheikh Hamallah ou de Cheikh Amadou Bamba ou sur l'exécution expéditive de Baydi Katié. Car, on l'aura compris, les commissions ne s'imposent que lorsqu'il s'agit de l'histoire coloniale, puisqu'à ma connaissance, Emmanuel Macron n'en a pas eu besoin pour proclamer que « c'est bien la France qui organisa la rafle puis la déportation, et donc la mort, des personnes de confession juive arrachées les 16 et 17 juillet 1942 à leur domicile »

Puisque seule l'Afrique pose problème, ne serait-il pas plus simple et plus économe que le président Macron, à l'instar des rois de France, se dote d'un historiographe patenté, un Racine ou un Chateaubriand qui serait spécifiquement chargé de fournir aux Africains les réponses qu'ils se posent sur les drames qui ont jalonné la colonisation française ? Cela éviterait aux autorités françaises de faire des promesses qu'elles ne tiennent jamais, comme celle d'ouvrir TOUTES les archives à TOUS les chercheurs, quand on sait que la notion de « secret défense » reste un infranchissable plafond de verre. Mais, surtout, l'existence d'un historiographe Embedded aurait l'avantage d'éviter la décrédibilisation des chercheurs qui refusent de travailler sur commande des politiques, compte tenu du gouffre éthique qui les sépare, ou de travailler sur des sujets qu'ils n'ont pas choisis ou qu'ils estiment suffisamment explorés. Il y a en effet aujourd'hui assez de matière pour savoir que l'assassinat de Ruben Um Niobé est un crime politique ou que l'armée française et ses supplétifs africains ont procédé à un nettoyage ethnique avant et après l'indépendance du Cameroun.

On savait bien que la tournée express qui allait conduire Emmanuel Macron sur plus de 4000 kilomètres d'est en ouest (une fois et demie la distance Paris Moscou !) ne serait pas une visite pénitentielle. Mais on avait la naïveté de croire qu'après son premier mandat au cours duquel il s'était présenté comme plus intelligent que tous et proclamé son ambition de changer les Africains, le président français au-

rait, pour son second mandat, suivi les conseils de Rumi et conclu qu'avec la sagesse qu'il avait acquise, il n'avait plus qu'un objectif : se changer lui-même.

Hélas, chassez le naturel et il revient toujours au galop et les présidents français, celui-ci comme ses prédécesseurs, ne fixent pas de limites à leur arrogance dès qu'ils foulent le sol africain, du moins celui de leurs anciennes colonies. Alors Macron pontifie, menace, insulte, promet, fait la leçon aux Africains et leur trace la voie à suivre.

Il met mal à l'aise son hôte camerounais en tirant à boulets rouges sur un pays avec lequel ce dernier venait de signer un accord, et avec lequel lui-même, si on l'en croit, entretient un dialogue constructif. Malheureusement Biya n'est pas Mandela qui, dans des circonstances semblables, avait répliqué à Clinton : « M. le

président, vos ennemis ne sont pas forcément les nôtres ! »

A Yaoundé, Macron passe pratiquement plus de temps avec ses compatriotes, dont le célèbre Yannick Noah (qu'il est toujours bon d'avoir à côté de soi) qu'avec les 30 millions de Camerounais, et ne s'émeut guère de la potemkinisation de la capitale où des masures ont été démolies sur la route de son cortège pour ne pas obstruer sa vue.

Il traite les chefs d'états africains d'hypocrites (c'est significatif qu'aucun de ceux qui étaient visés n'ait réagi, alors que la Russie a riposté de façon cinglante aux accusations portées contre elle !) et dit aux Africains qu'ils n'ont qu'à manger du mil ou du manioc s'ils ne trouvent pas assez de blé !

Il parle de droits de l'homme au président béninois alors qu'il se prépare, pour le lende-

main, à serrer longuement et ostensiblement les mains du sulfureux prince héritier saoudien, accusé d'avoir été le commanditaire de l'assassinat et du dépeçage d'un de ses opposants, un journaliste de surcroît et en terre étrangère !

Il extorque au président bissau-guinéen les secrets de ses rencontres avec ses homologues de la sous-région, ce qui met à mal la poursuite de la mission de celui-ci en tant que président de la CEDEAO !

Bref M. Macron a été accueilli par des foules dont la liesse est aussi encadrée que ses commissions, mais il n'est pas sûr qu'il ait travaillé à redorer le blason de la France en Afrique...

Fadel DIA, écrivain sénégalais



■ "Le Cameroun est un partenaire stratégique pour la France" (Emmanuel Macron en visite à Yaoundé)

Le tour de cadrage coupe CAF : L'AS Real valide son ticket, le Djoliba AC tombe !

Le mercredi 9 novembre 2022 au Stade du 26 Mars, l'AS Real de Bamako a validé son ticket pour la phase de groupes de la CAF en battant (3 - 1) le Royal Léopards d'Eswatini, tandis que le Djoliba AC, qui était en déplacement au Maroc, a été éliminé par le FAR de Rabat (4 - 0).

Après un nul (1-1) obtenu, il y a une semaine à MBabane, l'AS Real avait juste besoin d'un match nul vierge (0-0) pour valider sa qualification. Les Scorpions ont confirmé leur suprématie en s'imposant (3-1) à Bamako. En effet, les hommes de Nouhoum Diané ont concédé l'ouverture du score à la 4'

sur une erreur défensive. Il a fallu attendre le temps additionnel de la première période pour voir les Scorpions revenir au score (1-1). Au retour des vestiaires, l'AS Real prend le devant en inscrivant un deuxième but à la 54'. C'est d'ailleurs à la dernière minute que le Real va inscrire son troisième but pour se met-

tre définitivement à l'abri.

Le but du Royal Léopards a été inscrit par Senzelwe Dlamini. Les trois réalisations du Real portent les signatures de Makan Samabaly (45+1), Cheickna Diakité (54') et Abdoulaye Mariko (89').

L'AS Real est donc qualifié pour la phase de groupes de la coupe CAF pour la deuxième fois de son histoire, après 2014 et avec le même coach.

Le Djoliba AC a été lourdement battu au Maroc (4-0) face au FAR de Rabat après un nul (0-0) ici à Bamako. Les champions du Mali sont donc éliminés de toutes les compétitions africaines pour cette saison 2022-2023.

S.Guindo/Malijet.com





Bélier (21 mars - 19 avril)

Des étapes sont à vivre pour ressentir une sérénité. Des réunions peuvent remplir votre journée intense. Il faut éviter de vous consacrer aux autres, car vos collègues apprécient votre soutien. Concentrez-vous sur vos tâches et apprenez à refuser les demandes.

Les dépenses peuvent avoir un lien avec le règlement des factures ou des paiements obligatoires. Vous devez attendre de stabiliser votre budget pour acheter des produits chers. De petits accessoires destinés aux loisirs et aux sports sont probables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos performances font grand bruit au sein de votre entreprise. Vos prises de risque ne sont pas toujours bien accueillies, sachez que votre attitude ne laisse personne indifférent. Vous n'avez qu'une seule chose en tête, continuer vos prouesses.

La journée est placée sous le signe de l'économie, en effet, aujourd'hui il est préférable d'avoir des oursins dans la poche plutôt que de dépenser votre argent à tout-va. Pour le moment les charges de la maison sont plus importantes que le reste.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le climat favorise des discussions au sujet des conditions de travail. Vous retrouvez du courage et souhaitez vous éloigner du service à cause de la désorganisation. Soyez patient tout en restant à l'écoute, car un coup de piston pourrait vous y aider.

Les dépenses sont importantes et elles sont difficiles à freiner. Vous devez faire attention à vos tentations, car vous craquez facilement sur des gadgets ou des accessoires. Les produits destinés à la voiture peuvent faire partie des frais principaux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous aurez un peu tendance à vous disperser pour aller grappiller des informations plutôt que de vous concentrer sur un dossier en particulier. Recentez-vous sur un objectif prioritaire, ce sera davantage efficace.

Vos finances s'épanouissent et vous obtenez ce que vous attendez. Vous êtes dans une phase de réalisation et de prospérité. Toutefois, attention aux dépenses inutiles qui pourraient vous faire perdre de l'argent par excès de confiance.



Lion (22 juillet - 23 août)

Pour réussir dans votre carrière, vous avez besoin de vous entourer de personnes comme vous qui sont loyales et avec une conscience professionnelle. La journée est source de satisfactions avec un avancement sensible dans votre évolution professionnelle.

La prudence est utile, car même si votre capacité financière vous permet de dépenser sur des loisirs, vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens et vous retrouver avec un risque de découvert. Tentez de différer vos frais peu utiles et regrettables.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre intuition vous dit qu'un collègue n'est pas fiable, voire malhonnête. Vous hésitez à en faire part à votre hiérarchie. Par peur d'être mal perçu par vos collaborateurs, vous préférez vous taire. Vous rongez votre frein en le gardant à l'oeil.

Aujourd'hui vous pourriez être amené à déplacer de l'argent ou à régler une situation financière datant d'il y a quelques mois. Vous ne pourrez pas y échapper, même si ça ne vous enchante pas, autant solutionner le problème au plus vite.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire. Le poste actuel ne vous donne guère de satisfaction et vous avez l'impression de faire un travail d'exécution en vous oubliant. Une piste vers un nouveau poste peut venir de la part d'un collaborateur qui vous appuie.

Vous savez réaliser des économies avec des astuces en attendant que vos finances se stabilisent de nouveau. La prudence est recommandée pour préserver le budget et ne pas avoir de découvert avant la fin du mois. Les soldes ou du bricolage sont conseillés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre dynamisme et votre efficacité ne trouvent pas de quoi s'exprimer. Aussi, vous déciderez de changer la donne ! Vous reverrez entièrement votre manière de travailler et proposerez de nouvelles idées à votre hiérarchie qui sera bien obligée de vous écouter !

Vous parvenez à faire fructifier vos ressources financières. Jupiter dans le secteur vous aide à mener votre barque. Mais si la chance peut vous sourire, n'en faites pas un principe acquis ! Uranus dissonant pourrait brutalement vous faire perdre une partie de vos gains.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars en Vierge vous met sous pression et votre activité demande d'être réactif. Vous devez être prudent quand vous parlez : vous êtes sec et autoritaire, car vous êtes pressé. La complicité professionnelle peut défaillir pour des questions de maladresse.

Si un ancien ami vous réclame de le dépanner financièrement, ne le faites pas de suite. Il est conseillé de ne pas prêter votre argent et de cesser de céder aux pulsions de dépenses. Neptune en Poissons vous incite à dépenser pour n'importe quel prétexte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Sur le plan professionnel, Neptune vous annonce que vous sortez la tête de l'eau. Exit les petits tracas, vous êtes bien décidé à aller de l'avant. Dorénavant, vous faites la part des choses, vous prenez le recul nécessaire, vous devenez optimiste.

Vous rappelez à votre employeur l'augmentation promise, de peur que votre accord ne passe aux oubliettes, mais pour l'obtenir, vous devrez redoubler d'efforts, pensez à votre compte en banque, apparemment on vous teste encore sur vos compétences.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Uranus votre planète, vous aide à aller de l'avant. Une petite part de risque est prise pour trouver un nouveau poste. Un appui inattendu devrait provenir d'un collègue. Vous lui inspirez confiance. Il voit vos potentiels et tente de vous appuyer.

Il est utile de faire des économies. Vous vivez au-dessus de vos moyens, car vous craquez facilement sur des articles. Des achats pourraient être sans importance ou être peu utiles. Une petite pause sur les dépenses serait utile et même nécessaire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous prenez les choses en main et tenez le rôle de leader. Très intuitif, sous l'effet de Mercure vous insufflez des idées ingénieuses, et, coaché par Uranus, vous suggérez des modifications nécessaires à une meilleure organisation. Vous avez tout compris !

Côté budget, il serait bon de penser restructuration... Votre banque pourrait vous rappeler à l'ordre si vous dépassez un découvert autorisé ou si vous n'avez pas les fonds suffisants pour honorer un prélèvement. Restez vigilant.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO à Lomé</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali s'assume à la CEDEAO : Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali s'assume à la CEDEAO : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barakina Faso CEDEAO : Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23